UFF GLOBAL MULTI-STRATÉGIES

A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 mars 2019

Myria Asset Management GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

Acteurs.....3

Caractéristiques de votre FCP & Informations concernant les placements et la gestion...4

Autres informations.....12

Rapport d'activité de l'OPCV maître « BlackRock Multi Style Strategy Fund, compartiment du FCP BLACKROCK UCITS FUNDS 13

Rapport certifié du commissaire aux comptes.....16

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Evolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Rapport certifié du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 29 mars 2019**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Sociérté par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 occtobre 2014 sous le numéro GP – 14000039.
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722.
Etablissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros.
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par Philippe CHEVALIER

Siège social : 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0013199940

FONDS NOURRICIERS : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de classe U en Euro de BlackRock Multi Style Strategy Fund, compartiment du FCP BLACKROCK UCITS FUNDS. Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion est identique à celui du FCP BLACKROCK UCITS FUNDS c'est-à-dire *« de réaliser un rendement absolu pour les investisseurs, quelles que soient les fluctuations du marché sur l'horizon d'investissement ciblé ».*

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP sera investi en totalité dans la classe U en Euro de BlackRock Multi Style Strategy Fund, compartiment de BLACKROCK UCITS FUNDS et dont la stratégie d'investissement est décrite ci-dessous. A titre accessoire, le FCP nourricier pourra détenir des liquidités.

Stratégie d'investissement, catégories d'actif et contrats financiers du maître BlackRock Multi Style Strategy Fund, compartiment du FCP BLACKROCK UCITS FUNDS.

Le Compartiment investira essentiellement dans des Instruments Financiers à Terme – IFT tels que :
- Les swaps sur titres à revenus fixes ou futures sur obligations ;
- Les CFD (contracts for difference) ;
- Les contrats à terme (« futures ») sur devises ;
- Les options sur contrats à terme ferme (« futures »).

Le Compartiment cherchera à s'exposer, à l'échelle mondiale, aux actions et titres liés aux actions, aux valeurs mobilières à revenu fixe (qui peuvent inclure des valeurs mobilières à revenu fixe à haut rendement) et aux valeurs liées à des titres à revenu fixe (y compris des IFT tels que les swaps sur titres à revenus fixes ou les futures sur obligations comme décrits ci-dessous), des actions ou parts d'OPC (sous réserve des conditions définies à l'Annexe III), des IFT, des liquidités ou instruments quasi monétaires. Le Compartiment peut investir la totalité ou une grande partie de son actif dans des IFT à

des fins d'exposition à ces classes d'actifs. Les titres liés aux actions dans lesquels le Compartiment peut investir comprennent les actions ordinaires, les titres convertibles (qui incluront des options et feront donc appel à un effet de levier qui ne devrait pas être majeur), les warrants, les IFT et parts/actions d'OPC qui investissent dans des actions tels que des sociétés d'investissement, des fonds communs de placement ou équivalents appartenant aux catégories des organismes de placement collectif dans lesquels les OPCVM peuvent investir en vertu de la Directive. Les titres à revenu fixe dans lesquels le Compartiment peut investir comprennent, de façon non limitative, les obligations de sociétés, d'États et d'autorités locales assorties de coupons à taux fixe ou variable et de qualité investment grade ou non-investment grade (sous réserve des exigences des Règlements OPCVM). Les instruments quasi monétaires dans lesquels le Compartiment peut investir peuvent comprendre les dépôts à terme fixe et des instruments à taux fixe et variable (certificats de dépôt, acceptations de banque, billets à ordre librement transférables, effets commerciaux, notes à taux variable, obligations non garanties, effets commerciaux adossés à des actifs, titres adossés à des actifs (qui n'incluront pas de dérivés ou d'effet de levier) et fonds du marché monétaire pouvant être acquis à des fins de liquidités accessoires). Les titres dans lesquels le Compartiment investira seront normalement cotés ou négociés sur l'un ou plusieurs des Marchés réglementés figurant à l'Annexe I. Le Compartiment ne sera pas concentré sur une région ou un secteur, en particulier.

Le Compartiment peut être indirectement exposé, ponctuellement, aux matières premières par le biais d'investissements dans d'autres OPC autorisés, dans des notes à moyen terme (qui n'incluront pas de dérivés ou d'effet de levier), des fonds négociés en bourse (OPCVM ou équivalents, comme indiqué dans la Directive) et des swaps de rendement total sur indices de matières premières. Tout indice de matières premières auquel une exposition est proposée sera autorisé au préalable par la Banque centrale. L'exposition du Compartiment aux devises est gérée avec souplesse et reflète la capacité du Compartiment à investir dans des IFT à des fins de couverture ou d'amélioration des rendements. Le Compartiment restera en mesure d'ajuster les expositions, afin de bénéficier d'une prime liée à l'exposition à une variété de styles de stratégies, lesquels sont décrits ci-dessous.
Afin d'atteindre l'objectif et la stratégie d'investissement, le Compartiment fera appel à des modèles quantitatifs (c'est-à-dire mathématiques ou statistiques) pour obtenir une approche systématique (c'est-à-dire fondée sur des règles) de la sélection de titres, dans le but de générer des rendements grâce à l'exposition à une combinaison de positions longues, de positions longues synthétiques et de positions courtes synthétiques. Le Compartiment fera appel aux styles d'investissement suivants appliqués à travers les groupes d'actifs (conformément aux indications de la Stratégie d'investissement du Compartiment) comme suit :

- *Le style « Value » se concentre sur les investissements (en actions, obligations, devises, matières premières ou une combinaison de tels actifs) qui semblent bon marché par rapport à des investissements similaires, dans le but de profiter de la surperformance par rapport aux actifs relativement plus onéreux.*

- *Le style « Momentum » se concentre sur les investissements (en actions, obligations, devises, matières premières ou une combinaison de tels actifs) qui affichent une performance à moyen terme relativement solide et visera à tirer parti de la tendance au maintien à court terme de la performance relative récente de tels actifs.*

- *Le style « Carry » se concentre sur les investissements à plus haut rendement (en actions, obligations, devises, matières premières ou une combinaison de tels actifs) et vise à profiter des rendements supérieurs de ces actifs par rapport aux actifs à plus faible rendement.*

- *Le style « Defensive » se réfère aux investissements (en actions, obligations, devises, matières premières ou une combinaison de tels actifs) ayant des caractéristiques de risque faibles (par exemple les valeurs mobilières à revenu fixe bénéficiant de notes de crédit investment grade calculées en fonction de la note de niveau moyen ou supérieur attribuée par les agences de notation Moody's, Standard & Poor's Corporation ou Fitch Ratings) qui visent à profiter de la propension des*

actifs de qualité supérieure à risque inférieur (par exemple les titres à revenu fixe ayant reçu une note de crédit de niveau investment grade) apte à générer des rendements corrigés du risque plus élevés que ceux des titres de qualité inférieure et à risque plus élevé.

Chaque style d'investissement fera appel à des IFT (contracts for difference, swaps, contrats à terme et contrats à terme ferme (« futures ») ainsi qu'options sur contrats à terme ferme (« futures »), afin d'appliquer ces styles de stratégies par le biais d'une exposition appropriée à des investissements précis, conformément à chaque style d'investissement. L'allocation d'actifs du Compartiment a été conçue pour être souple et suivra une méthodologie fondée sur le risque qui garantit la diversification à travers les différents styles de stratégies. Les styles de stratégies fondés sur le risque du Compartiment sont mis en place de manière à éviter les concentrations indésirables et à établir une corrélation faible avec les facteurs de risque macroéconomiques, tels qu'une croissance économique médiocre, une hausse des taux d'intérêt réels, une hausse de l'inflation, des perturbations sur les marchés émergents, ainsi que les risques de liquidité et de crédit. Selon cette méthodologie, le risque est initialement réparti à parts égales entre des styles de stratégies, avec des biais ultérieurs en faveur de stratégies présentant les caractéristiques de risque et rendement les plus attrayantes et de celles qui réalisent de meilleures performances relatives pendant les périodes difficiles pour le marché. Le Gestionnaire d'investissement a l'intention de répartir le risque entre les différents styles de stratégies, dans le but de maximiser les rendements. Le Compartiment peut s'exposer à l'un de ces styles de stratégies et/ou groupes d'actifs ci-dessus ou à toute combinaison de ces stratégies ou groupes d'actifs, tels que déterminés périodiquement par le Gestionnaire d'investissement. Le Gestionnaire d'investissement a l'intention de mettre en œuvre une stratégie de marché globalement neutre dans l'objectif de réaliser un rendement absolu. Cela implique l'utilisation d'instruments dérivés (positions synthétiques courtes ou longues) afin de réduire ou de limiter le risque directionnel du marché (c'est-à-dire le risque associé aux mouvements du marché, qu'ils soient haussiers ou baissiers) relatif aux instruments auxquels il est exposé (par le biais de positions longues ou de positions synthétiques).

Étant donné que le Compartiment vise une forte diversification, il fera amplement appel aux instruments dérivés ; il les utilisera pour s'exposer à des instruments financiers et pour atténuer le risque de marché directionnel de ces instruments. Le Compartiment a l'intention de tirer pleinement parti de sa capacité à investir dans des dérivés par le biais de positions longues et/ou synthétiques courtes dans le but de maximiser les rendements absolus positifs. Il est prévu que le Compartiment investisse entre 0 % et 500 % de son Actif net dans des positions longues sur les titres dans lesquels il peut investir entre 0 % et 500 % de son Actif net dans des positions courtes. La stratégie de position courte du Compartiment vise généralement à couvrir sa stratégie de position longue en vertu d'une approche globalement neutre face au marché.

Les dits Instruments Financiers à Terme peuvent être négociés de gré à gré ou être cotés ou négociés sur les Marchés réglementés définis à l'Annexe I. Ils seront utilisés pour couvrir le risque ou améliorer le rendement.
Les expositions de change du sous-jacent du Compartiment peuvent être couvertes dans la devise de référence du Compartiment au moyen d'IFT.

Le Compartiment n'effectuera pas de prêts de titres et ne fera pas l'objet d'accords de mise/prise en pension.
Le Compartiment peut générer un effet de levier lorsque des IFT sont utilisés. Lors de l'application de sa politique d'investissement, le Compartiment prévoit, globalement, de faire appel à un effet de levier correspondant à environ 700 % de sa Valeur de l'actif net. Le Compartiment peut présenter des niveaux d'effet de levier supérieurs à court terme, y compris dans des conditions de marché atypiques ou volatiles et en recourant aux IFT cités ci-dessus, mais l'effet de levier ne devrait pas dépasser 1000 % de sa Valeur de l'actif net. À cet égard, l'effet de levier correspond à l'exposition d'investissement obtenue en recourant aux IFT. Il est calculé à partir de la somme des valeurs notionnelles de tous les IFT détenus par le Compartiment, avant toute compensation. Le Gestionnaire d'investissement utilise la VaR absolue dans le but de surveiller et de gérer l'exposition globale du Compartiment.

La devise de référence du Compartiment sera l'euro.

Informations supplémentaires
Le Compartiment sera géré dans un objectif de rendement absolu (supérieur à zéro) sur l'horizon d'investissement ciblé, indépendamment des fluctuations du marché. Autrement dit, dans le contexte du Compartiment, celui-ci cherche à offrir un rendement aux investisseurs, quelles que soient les fluctuations du marché sur une période de 24 à 36 sur une base mobile. Quoi qu'il en soit, un rendement absolu n'est pas garanti sur une période de 24 à 36 mois ou sur toute autre période et le Compartiment peut connaître des périodes de rendement négatif. Le capital du Compartiment est exposé à un risque.

PROFIL DE RISQUE du FCP
Le profil de risque du FCP nourricier est identique au profil de risque de BlackRock Multi Style Strategy Fund compartiment de BLACKROCK UCITS FUNDS dont les principaux risques sont détaillés ci-après.

Les investisseurs potentiels doivent tenir compte des facteurs de risque suivants avant d'investir dans un Compartiment.

- ***Risque de perte en capital***
  Aucune garantie ne peut être émise quant à une éventuelle appréciation de la valeur des Investissements ou que les objectifs d'investissement du Compartiment seront en réalité atteints. ***La valeur des Investissements et les revenus en découlant sont susceptibles de baisser ou d'augmenter et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi dans un Compartiment. Seules les personnes capables d'assumer une perte sur leur Investissement peuvent investir.***

- ***Risques liés à l'utilisation des instruments financiers à terme***
  Chaque Compartiment peut faire appel aux IFT y compris, de façon non limitative, aux futures, contrats à terme, options, swaps, swaptions et warrants, sous réserve des limites et conditions définies à l'Annexe II. Ces transactions sur dérivés peuvent être exécutées en bourse ou de gré à gré. De tels IFT ont tendance à présenter une volatilité supérieure à celle des titres auxquels ils se réfèrent et présentent en conséquence un niveau de risque plus élevé. Les risques primaires associés à l'utilisation de tels dérivés relèvent (i) des prévisions incorrectes de l'orientation des mouvements du marché (sauf au titre des Compartiments Credit Screened Funds), (ii) des risques de marché tels que le manque de liquidité ou de corrélation entre les changements de valeur de l'actif sous-jacent et des dérivés d'un Compartiment et (iii) du risque opérationnel tel que le risque de perte directe ou indirecte résultant de processus inadéquats ou qui ne fonctionnent pas, de personnes et de systèmes ou encore d'événements externes. Il se peut que ces techniques ne soient pas utilisables ou qu'elles n'aient pas d'effet sur l'amélioration des rendements ou l'atténuation du risque. L'investissement d'un Compartiment dans des dérivés OTC est exposé au risque de défaillance de la contrepartie. De plus, un Compartiment pourrait être tenu d'interagir avec des contreparties dans des conditions standards qu'il pourrait ne pas être en mesure de négocier et pourrait donc assumer le risque de perte lorsque la contrepartie n'a pas la possibilité légale d'effectuer une transaction, ou lorsque la transaction est rendue impossible par la législation ou la réglementation en vigueur. Dans la mesure où un Compartiment investit dans des IFT, il peut s'exposer à un risque de crédit au titre des parties avec lesquelles il négocie ainsi qu'au risque de défaut de règlement, d'absence de liquidité de l'IFT, de suivi imparfait entre le changement de valeur de l'IFT et celui de l'actif sous-jacent que le Compartiment cherche à répliquer et à des frais de transaction supérieurs à ceux d'un investissement direct dans les actifs sous-jacents. Sauf mention correspondante dans le présent Prospectus, les Compartiments ne feront pas appel aux IFT à des fins d'effet de levier. Tout recours aux IFT sera conforme aux exigences de la Banque centrale.

  La proportion maximale de Valeur de l'actif net du Compartiment BlackRock Multi Style Strategy Fund pouvant être soumise au swap sur rendement total est de 520 %. La proportion prévue de Valeur de l'actif net du Fonds BlackRock Multi Style Strategy qui sera soumise au swap sur rendement

total est de 380 %. La proportion prévue n'est pas une limite et le pourcentage réel peut varier au fil du temps, en fonction de facteurs tels que les conditions du marché, entre autres.

Le Fonds sera exposé au risque de crédit vis-à-vis des parties avec lesquelles elle effectue des opérations et peut devoir supporter également un risque de défaut de règlement. Le risque de crédit désigne le risque de non-exécution, par la contrepartie à un instrument financier, d'une obligation ou d'un engagement qui a été convenu avec le Fonds. Ceci comprend les contreparties à tout IFT contracté. La négociation d'IFT qui n'a pas été garantis donne lieu à une exposition directe à la contrepartie. Le Fonds atténue une bonne partie de ce risque de crédit lié à ses contreparties aux IFT en recevant une garantie d'une valeur au moins égale à l'exposition encourue vis-à-vis de chaque contrepartie mais, dans la mesure où chaque IFT n'est pas entièrement garanti, le moindre défaut de la contrepartie peut entraîner une diminution de la valeur du Compartiment. Un examen formel de chaque nouvelle contrepartie est effectué et toutes les contreparties approuvées sont contrôlées et évaluées continuellement. Le Fonds maintient une surveillance active de l'exposition au risque de contrepartie et du processus de gestion des garanties. La faillite ou défaillance de toute contrepartie pourrait exposer le Fonds à des pertes. Le Fonds placera de l'argent en dépôt auprès de banques et investira dans d'autres obligations et sera par conséquent exposé à un risque de crédit au titre de telles contreparties.

- ***Risques liés aux marchés émergents***

  Chaque Compartiment peut investir sur les marchés émergents et certains de ces investissements peuvent passer par des placements dans d'autres OPC. L'investissement dans les marchés émergents s'accompagne de certaines considérations relatives aux risques particuliers qui ne sont généralement pas associées à l'investissement dans d'autres économies ou marchés boursiers plus établis. Ces risques comprennent (a) le risque de nationalisation ou d'expropriation d'actifs ou de fiscalité confiscatoire ; (b) une incertitude sociale, économique et politique susceptible d'affecter la valeur des titres dans lesquels le Compartiment investit ; (c) des fluctuations des prix plus importantes susceptibles d'entraîner des pertes ; (d) moins de liquidités et des marchés potentiellement moins efficaces, ce qui pourrait rendre l'achat ou la vente de titres sur ces marchés plus difficiles pour le Compartiment ; (e) une capitalisation moins importante des marchés de titres ; (f) les fluctuations des changes affectant la valeur de l'investissement concerné ; (g) des taux d'inflation élevés entraînant une dévaluation des Investissements du Compartiment ; (h) les différences entre les normes comptables et relatives aux états financiers qui pourraient rendre indisponibles certaines informations importantes sur les émetteurs et exagérer la rentabilité des titres individuels dans lesquels le Compartiment investit, entraînant une perte à long terme pour le Compartiment ; (i) une réglementation moins vaste des marchés des titres susceptible d'entraîner une volatilité accrue des cours boursiers et une perte d'investissement potentielle ; (j) des périodes de règlement plus longues pour les transactions sur titres ; (k) un droit des sociétés moins développé dans le domaine des devoirs fiduciaires des dirigeants et administrateurs ainsi que de la protection des investisseurs ; (l) des restrictions de l'expatriation de fonds ou autres actifs peuvent être imposées, limitant la capacité du Compartiment à liquider ou acquérir des actifs au détriment des investisseurs et (m) l'investissement sur des marchés où le Fiduciaire et/ou les systèmes de règlement ne sont pas entièrement développés, en conséquence de quoi les frais de transaction et de dépôt sur les marchés émergents peuvent être élevés et des retards et risques de pertes liés aux procédures de règlement peuvent survenir. De plus, les actifs du Compartiment négociés sur ces marchés et confiés à des dépositaires délégués, lorsque les circonstances imposent le recours à des fiduciaires délégués, peuvent se trouver exposés à divers risques qui ne sauraient engager la responsabilité du Fiduciaire.

- ***Risque de rétrogradation d'obligations / lié aux obligations sub-investment grade***

  Certains Compartiments investiront dans des obligations investment grade. Toutefois, lorsqu'une obligation est ensuite rétrogradée, elle peut être conservée afin d'éviter une vente à très bas prix. Lorsqu'un Compartiment détient des obligations sub-investment grade, il est exposé à un risque accru de défaut de remboursement, lequel se traduit à son tour par un risque que la valeur du capital

du Compartiment ne soit affectée. Les investisseurs sont priés de noter que le rendement ou la valeur du capital du Compartiment (ou les deux) sont susceptibles de fluctuer.

- ***Risque de liquidité***
  Les Compartiments peuvent détenir des positions de négociation sur des marchés volatils et à liquidité limitée. Un désinvestissement ou la vente de positions de négociation en temps voulu pourraient être entravés par la baisse du volume de négociation, la hausse de la volatilité des prix, les positions de négociation concentrées, les limites de la capacité à transférer des positions dans le cadre de transactions hautement spécialisées ou structurées dont il peut être une partie, les amendements des réglementations sectorielles et d'État et la taille globale de la position. Il peut être impossible ou onéreux pour le Compartiment de liquider des positions rapidement, surtout si d'autres acteurs du marché cherchent à se défaire d'actifs similaires au même moment ou si le marché concerné évolue à l'encontre d'une position, en cas d'interruptions de la négociation ou de limites des fluctuations quotidiennes des prix sur le marché ou autrement.
  Étant donné l'exigence de taille minimum applicable à certains actifs ou catégories d'actifs du Compartiment, ce dernier peut avoir du mal à céder des actifs dans le but de satisfaire certaines demandes de rachat. Étant donné que le Compartiment BlackRock Emerging Markets Sovereign Screened Bond Fund peut être fortement exposé aux marchés émergents à l'échelle mondiale et peut investir plus de 30 % de son actif net dans des titres obligataires de qualité inférieure à investment grade, ce Compartiment peut être davantage exposé au risque de liquidité que d'autres Compartiments de la Fiducie.

- ***Risque de crédit***
  Les titres d'entreprises à revenu fixe sont exposés au risque que l'émetteur soit dans l'incapacité d'honorer les paiements du principal et des intérêts liés à l'obligation (risque de crédit/de défaillance) et leurs cours peuvent se montrer volatils en raison de facteurs tels que la sensibilité aux taux d'intérêt, la perception du marché quant à la solvabilité de l'émetteur et la liquidité générale du marché. Les titres moins bien notés ou qui ne sont pas notés sont plus susceptibles de réagir aux évènements ayant une incidence sur les risques de marché et de crédit que les titres mieux notés qui, eux, réagissent essentiellement aux fluctuations du niveau général des taux d'intérêt. Le Gestionnaire d'investissement tiendra compte aussi bien du risque de crédit que du risque de marché lors de la prise de décisions d'investissement au profit des Compartiments.

  L'échéance des opérations d'achat et de vente d'obligations de dette peut se traduire par une appréciation ou une dépréciation du capital car la valeur des obligations de dette évolue généralement à l'inverse des taux d'intérêt en vigueur.
  Même si un Compartiment peut investir dans des instruments de crédit de haute qualité, rien ne peut garantir que les émetteurs des titres dans lesquels il investit ne feront pas l'objet de difficultés de crédit entraînant la perte de tout ou partie des sommes investies dans de tels titres ou d'autres instruments. Le Compartiment concerné sera aussi exposé à un risque de crédit vis-à-vis des parties avec lesquelles il effectue des opérations et peut devoir supporter également un risque de défaut de règlement.

- ***Risques liés aux fluctuations des taux d'intérêts***
  Les Valeurs de l'actif net des Compartiments Duration et Ex Duration (dans la mesure où le Gestionnaire d'investissement n'est pas en mesure de couvrir l'exposition des Investissements des Compartiments Ex Duration aux taux d'intérêt) varieront en réaction aux fluctuations des taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt reculent, une hausse de la valeur des titres à revenu fixe peut généralement être attendue, sauf dans la mesure où les valeurs sont indépendamment affectées par les fluctuations des taux de change. À l'inverse, lorsque les taux d'intérêt augmentent, une baisse de la valeur des titres à revenu fixe peut généralement être attendue.

- ***Risques liés aux actions***

  Les valeurs des actions fluctuent quotidiennement et un Compartiment investissant en actions ou des Compartiments exposés aux actions (tels que les fonds en actions sous-jacents des Compartiments Mix) peuvent subir des pertes importantes. Le cours des actions peut être influencé par de nombreux facteurs au niveau des sociétés individuelles ainsi que par des phénomènes économiques et politiques plus vastes, y compris les tendances de croissance économique, l'inflation et les taux d'intérêt, les rapports sur les bénéfices des entreprises, les tendances démographiques et les évènements catastrophiques.

- ***Risque de change - Devise de référence***

  Les Compartiments peuvent investir dans des actifs libellés dans une monnaie autre que la Devise de référence des Compartiments. Les fluctuations des taux de change entre la Devise de référence et la monnaie dans laquelle les actifs sont libellés entraîneront des hausses ou des baisses de la valeur de l'actif exprimée dans la Devise de référence. Les Compartiments peuvent faire appel à des techniques et instruments, y compris des IFT, à des fins de couverture du risque de change. Il peut arriver qu'il ne soit pas possible ou pratique d'atténuer entièrement le risque de change au titre du portefeuille d'un Fonds ou d'actifs spécifiques au sein du portefeuille. De surcroît, sauf mention contraire dans les stratégies d'investissement du Compartiment concerné, le Gestionnaire d'investissement n'est pas tenu de chercher à réduire le risque de change au sein des Compartiments.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs:

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité…).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :
Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :
Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.
Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
   - 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
   - 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
   - 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
   - 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds étant nourricier en part de classe U en euro de « BlackRock Multi Style Strategy Fund, compartiment du FCP BLACKROCK UCITS FUNDS », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.
Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 2,00% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,55% .

Le taux de frais prélevé par le fonds maître au titre de l'exercice clos en mars 2018 est de 1 %.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.
L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF.

CRITERES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

REGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLEMENT SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « BLACKROCK MULTI STYLE STRATEGY FUND, compartiment de BLACKROCK UCITS FUND »

LE RAPPORT DE GESTION DE BLACKROCK
FIN MARS 2018 – FIN MARS 2019

Revue de marché

Après un retour de la volatilité début 2018, les actions mondiales se sont appréciées de manière régulière tout au long des deuxième et troisième trimestres, avant de subir à nouveau une forte volatilité lors du dernier trimestre. A l'approche de la fin d'année, des craintes quant aux résultats annuels publiés par les entreprises américaines se sont propagées à cause des tensions commerciales et de leur impact sur les chaines d'approvisionnement mondiales. Les résultats se sont en effet révélés inférieurs aux attentes, mais les cours ont néanmoins rebondi début 2019, affichant une progression de +4,5% (indice MSCI World EUR Hedged) sur la période. Ce rebond est dû notamment à l'attitude des banques centrales, qui ont suspendu les hausses de taux afin d'atténuer la pression sur les marchés. L'évolution positive du différend commercial entre les États-Unis et la Chine a également stimulé la reprise des marchés boursiers au début de l'année.

Les marchés obligataires ont affiché des performances faibles sur l'été 2018 avant de se reprendre sur la fin d'année et sur début 2019. Les taux d'intérêts, jusqu'à lors historiquement bas, ont commencé à grimper tandis que les banques centrales ont poursuivi le resserrement de leurs politiques monétaires. Les rendements des obligations se sont accrus avant de rechuter au quatrième trimestre, lorsque les investisseurs se sont tournés vers des actifs refuges alors que la volatilité revenait sur les marchés actions. La baisse des rendements s'est poursuivie sur 2019, les banques centrales, notamment la Fed, ayant adopté des postures bien plus accommodantes dans le but de stimuler la croissance économique. Les obligations d'entreprise ont affiché une performance positive malgré des pressions subie également par d'autres actifs risqués au quatrième trimestre.

Performance et activité

Le fonds Multi Style Strategy a affiché une performance de -3.65% sur les 12 mois. Les pertes ont notamment eu lieu sur la première moitié de la période. Le fonds s'est ensuite stabilisé sur le quatrième trimestre 2018, tandis que les marchés action ont chuté violemment. Une partie des pertes a ensuite été rattrapée grâce à une performance solide sur le début de l'année 2019.

Du point de vue des facteurs de style, la faible volatilité et la qualité ont surperformé. En effet, les investisseurs se sont réorientés vers les actions défensives lorsque l'économie mondiale est entrée dans sa phase de fin de cycle. Le Portage a également été performant, en particulier grâce au positionnement sur les devises à haut rendement. Le facteur Momentum a eu un léger impact négatif à travers la plupart des classes d'actif, tandis que le facteur Valeur a été le plus négatif pour la performance, en particulier en raison du positionnement sur les actions en direct.

Le Momentum a été le facteur le plus performant, en particulier sur l'obligataire. Le Portage a également été source de performance tandis que le facteur Valeur a affiché des pertes. Le Momentum sur les obligations a contribué de manière stable sur toute l'année malgré un ralentissement sur la fin de l'année 2018. Notre positionnement court sur la dette souveraine américaine et long sur la dette souveraine européenne pour la majeure partie de la période a contribué à la performance du Momentum. Cela s'explique par les divergences en termes de croissance économique et de politique monétaire entre les États-Unis et d'autres secteurs géographiques comme la Zone Euro ou le Japon. La politique monétaire de la Réserve Fédérale américaine incluait quatre hausses de taux ce qui a entraîné une hausse des rendements obligataires. La BCE a conservé ses taux à 0% et a introduit un nouveau cycle de financement pour les banques européennes ce qui a maintenu les rendements obligataires à un bas niveau.

Les facteurs de style sur les devises sont restés stables dans l'ensemble. La performance des facteurs Portage et Valeur ayant été contrebalancée par des pertes dues au facteur Momentum. Les positions sur les marchés développés ont surperformé les marchés émergents, notamment grâce à la position longue sur le dollar (Portage). Les taux américains ont augmenté, ce qui a attiré des flux d'investissement en dollars. Les liquidités se sont ainsi révélées être une alternative viable par rapport aux actifs risqués. Le dollar s'est fortement apprécié grâce aux flux supplémentaires, ce qui a contribué à la crise des devises émergentes de l'été 2018. La lire turque a été la position la plus impactée du portefeuille, alors que le pays a dû faire face à des difficultés politiques et économiques ainsi que des conditions de financement plus difficiles. Au vu des risques liés à ce type d'actif, la position a été soldée durant l'été. La devise s'est ensuite dévaluée davantage, et l'actif est devenu plus difficile à vendre. Le portefeuille maintien une exposition nulle aux actifs turques.

Les actions en direct ont affiché des pertes malgré la surperformance des facteurs faible volatilité et qualité. Alors que l'économie est entrée dans sa phase de fin de cycle, les investisseurs ont favorisé les entreprises avec une volatilité faible relative au reste du marché, ainsi que des entreprises avec des bilans solides et des revenus de qualité. Le fonds détient typiquement des positions longues sur ce type d'entreprise. Le Momentum s'est avéré globalement négatif pour le fonds. Le quatrième trimestre de 2018 a été marqué par une forte baisse des actions mondiales, menée par les mêmes valeurs qui avaient généré la performance observée depuis le début de l'année. Néanmoins cette chute du marché a permis un léger regain du facteur Valeur. La Valeur a été affectée par plusieurs surprises lors des annonces de résultats en 2018, et des pertes sur certains secteurs en 2019. Concernant ce facteur, le fonds a une position globalement courte sur les entreprises biotechnologiques américaines, or celles-ci ont surperformé grâce à une augmentation de l'activité de fusion-acquisition.

Les actions sur indice ont été la classe d'actifs la moins performante. Le facteur Valeur est resté stable, tandis que le Portage et le Momentum ont généré des pertes. La position sur l'indice actions italien a sous-performé, entravant ainsi la performance globale des marchés développés. Cette position longue était due aux facteurs Valeur et Portage, mais l'indice italien a souffert de l'instabilité politique au printemps 2018, avec l'élection d'un nouveau gouvernement populiste et son incapacité à convenir d'un budget avec l'Union européenne. Le positionnement sur les marchés émergents a eu de meilleurs résultats, soutenus par une position courte sur les actions indiennes (Portage). Les actions indiennes ont souffert de la faiblesse de la Roupie, d'un déficit budgétaire croissant et des incertitudes en période pré-électorale ayant contribué à l'affaiblissement de la confiance des investisseurs.

Perspectives de marché

A l'avenir, nous demeurons confiants dans notre approche d'investissement. Nous croyons que sur le long terme, les actifs de qualité, peu volatils, qui sont relativement peu chers et à tendance positive surpasseront leurs pairs plus chers, à tendance négative et à rendement plus faible. Notre philosophie est qu'une répartition équilibrée du risque entre les facteurs mène à des performances constantes.

Indépendamment des tendances de marché, nous adhérons fermement à notre objectif de gestion qui est de maintenir des expositions neutres au marché.

Pour le reste de l'année, BlackRock prévoit une croissance positive mais ralentie de l'économie mondiale. Les banques centrales accommodantes et la réduction des risques géopolitiques perçus - principalement en raison des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine - ont entraîné une reprise des actifs cette année. Néanmoins, l'équilibre de l'économie mondiale est précaire. Dans un contexte où les investisseurs craignent une récession, toute baisse des attentes de croissance aux États-Unis ou à l'échelle mondiale risque de se solder à la fin du cycle par une précipitation des ventes. En revanche, si la croissance de l'économie est trop forte, les banques centrales pourraient à nouveau resserrer les conditions de financement. Cela pourrait avoir des conséquences similaires, ce qui démontre selon nous l'importance actuelle de l'équilibre et de la diversification. La stratégie est restée stable lors du mouvement baissier au quatrième trimestre 2018, et a généré une performance positive lorsque le marché est remonté en 2019. Cela démontre que le fonds est capable de générer une performance positive dans divers contextes économiques et nous prévoyons que cette performance se maintiendra.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 mars 2019 le fonds a réalisé une performance de

- -5,1%

sur 12 mois, contre -0,37% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

UFF GLOBAL MULTI STRATEGIES A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 mars 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 mars 2019

UFF GLOBAL MULTI STRATEGIES A
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF GLOBAL MULTI STRATEGIES A relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/03/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

UFF GLOBAL MULTI-STRATEGIES A

COMPTES ANNUELS

29/03/2019

BILAN ACTIF AU 29/03/2019 EN EUR

	29/03/2019	29/03/2018
Instruments financiers	**125 804 891,00**	**186 452 076,40**
OPC Maître	**125 804 891,00**	**0,00**
Organismes de placement collectif	**0,00**	**186 452 076,40**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	186 452 076,40
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	**1 627 080,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**1 627 080,00**	**0,00**
Comptes financiers	**0,00**	**342 432,42**
Liquidités	**0,00**	**342 432,42**
Total de l'actif	**127 431 971,00**	**186 794 508,82**

BILAN PASSIF AU 29/03/2019 EN EUR

	29/03/2019	29/03/2018
Capitaux propres		
Capital	**131 096 328,65**	**190 952 883,04**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-1 945 811,27**	**-39 488,08**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-1 989 346,18**	**-4 350 054,25**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**127 161 171,20**	**186 563 340,71**
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**158 164,19**	**231 168,11**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**158 164,19**	**231 168,11**
Comptes financiers	**112 635,61**	**0,00**
Concours bancaires courants	**112 635,61**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**127 431 971,00**	**186 794 508,82**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/03/2019 EN EUR

	29/03/2019	29/03/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/03/2019 EN EUR

	29/03/2019	29/03/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5,90	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	**5,90**	**0,00**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 649,82	4 183,44
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	**2 649,82**	**4 183,44**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**-2 643,92**	**-4 183,44**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 400 782,83	3 464 925,91
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-2 403 426,75**	**-3 469 109,35**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	414 080,57	-880 944,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-1 989 346,18**	**-4 350 054,25**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont valorisés à leur valeur de marché sur la base du fixing de l'indice tel que mentionné dans le prospectus du fonds. Les prix sont fournis par la contrepartie sous le contrôle de la société de gestion.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit…
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,55 % TTC pour la part C.
Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de 1,55 % TTC de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	*Parts « C1 »*
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/03/2019 EN EUR

	29/03/2019	29/03/2018
Actif net en début d'exercice	**186 563 340,71**	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 636 243,19	205 263 344,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-52 050 184,95	-14 393 986,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 929,81	25 046,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 234 860,93	-56 767,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-3 190,00	-4 836,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 351 679,88	-800 350,18
Différence d'estimation exercice N	-5 152 030,06	-800 350,18
Différence d'estimation exercice N-1	800 350,18	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 403 426,75	-3 469 109,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**127 161 171,20**	**186 563 340,71**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/03/2019
Créances	
Ventes à règlement différé	1 627 080,00
Total des créances	**1 627 080,00**
Dettes	
Frais de gestion	158 164,19
Total des dettes	**158 164,19**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	16 897,4418	1 636 243,19
Parts rachetées durant l'exercice	-544 244,7577	-52 050 184,95
Solde net des souscriptions/rachats	-527 347,3159	-50 413 941,76

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/03/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 400 782,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/03/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	29/03/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/03/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/03/2019	29/03/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 989 346,18	-4 350 054,25
Total	**-1 989 346,18**	**-4 350 054,25**

	29/03/2019	29/03/2018
UFF GLOBAL MULTI-STRATEGIES A PART C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 989 346,18	-4 350 054,25
Total	**-1 989 346,18**	**-4 350 054,25**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/03/2019	29/03/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 945 811,27	-39 488,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-1 945 811,27**	**-39 488,08**

	29/03/2019	29/03/2018
UFF GLOBAL MULTI-STRATEGIES A PART C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 945 811,27	-39 488,08
Total	**-1 945 811,27**	**-39 488,08**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2018	29/03/2019
Actif net Global en EUR	**186 563 340,71**	**127 161 171,20**
Actif net en EUR	186 563 340,71	127 161 171,20
Nombre de titres	1 867 176,4418	1 339 829,1259
Valeur liquidative unitaire en EUR	99,91	94,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,02	-1,45
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-2,32	-1,48

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
IRLANDE				
BLACKROCK MULTI STYLE STR-UA	EUR	12 763 000	125 804 891,00	98,93
TOTAL IRLANDE			**125 804 891,00**	**98,93**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**125 804 891,00**	**98,93**
TOTAL Organismes de placement collectif			**125 804 891,00**	**98,93**
Créances			**1 627 080,00**	**1,28**
Dettes			**-158 164,19**	**-0,12**
Comptes financiers			**-112 635,61**	**-0,09**
Actif net			**127 161 171,20**	**100,00**

UFF GLOBAL MULTI-STRATEGIES A PART C	**EUR**	**1 339 829,1259**	**94,90**